

**Heure** (début-fin) : 14h-16h30  
**Lieu** : Salle 42, Maison de l'Agriculture Auch

**Rédactrice** : Laurie VASSELIN, ADASEA32  
**Date de diffusion** : 02 août 2022

## OBJET

### Comité de pilotage à mi-parcours du projet :

*Innovations pour de nouvelles stratégies en faveur des prairies naturelles inondables (PNI), alliant performances agronomiques, économiques, sociales et environnementales*

### Présentation et discussion autour des premiers résultats

## ORDRE DU JOUR :

### Ordre du jour



Accueil des participants, émargement - 14h00

**1 / Introduction** - 14h15 (Claire LEMOUZY, ADASEA 32)

**2 / Présentation des premiers résultats**

14h30 - **2.1\_Etat des lieux du territoire et du sujet d'étude**

- Analyse cartographique et chiffrée (Laurie VASSELIN, ADASEA32)
- Etat des connaissances sur les PNI dont résultats d'enquête auprès des gestionnaires (L. VASSELIN & Thanh-Chi NGUYEN, ADASEA32, Florent GEORGES, FD-CUMA, François RATIER, CA32)

15h15 - **2.2\_Valeurs fourragère et environnementale des PNI**

- Brève présentation du protocole expérimental et données recueillies (L. VASSELIN, ADASEA32)
- Analyse valeurs fourragères (F. RATIER, CA32 et Éric KERNEIS, INRAE)
- Composition floristique et valeur environnementale (Guillaume SANCERRY, L. VASSELIN, ADASEA32)

**3 / Bilan des actions du programme**

16h00 - Réponse aux questions sur les actions réalisées (cf. tableau annexe)

- Quelques discussions sur les actions en cours et à venir

## ANNEXES AU COMPTE RENDU

- Feuille émargement de la réunion (24 personnes présentes +5 personnes en visio)
- Diaporama support de la réunion
- Tableau bilan des actions menées

## 1 / Introduction

[Diapos p.1-2]

**Claire LEMOUZY** introduit le COPIL en remerciant les représentants des financeurs, les partenaires/prestataires directs de l'opération d'être présents, ainsi que les partenaires travaillant plus largement dans le cadre de leurs missions sur des opérations en lien avec ces prairies naturelles, les zones humides, et/ou sur la gestion des milieux semi-naturels...

1

Elle salue et remercie **Jean BUGNICOURT**, sous-directeur de la **Chambre d'Agriculture du Gers**, organisme partenaire principal du projet de sa présence. Elle excuse les Présidents de la CA32 et de l'ADASEA et les personnes qui n'ont pas pu se libérer.

Les personnes en visio sont également saluées. La parole leur sera laissée à la fin de chaque intervention s'il y a des questions, comme pour les personnes en salle.

**Claire LEMOUZY** rappelle qu'il s'agit du 1<sup>er</sup> comité de pilotage élargi à l'ensemble des partenaires, réuni aujourd'hui pour partager à mi-parcours l'avancée dans ce projet d'innovation pour les prairies naturelles inondables des vallées de la Save, Gimone, Arrats et Gers (presque toutes les rivières des vallées des rivières de Gascogne du SAGE). Il s'agit de définir de nouvelles stratégies pour leur valorisation et leur maintien.

Elle présente **Laurie VASSELIN** (ADASEA32), la coordinatrice du programme d'action de 3 ans, qui nous invite à travers l'ordre du jour à présenter les premiers résultats : l'état des connaissances sur les PNI sur le territoire d'étude, notamment à travers des remontées d'enquêtes, ainsi que les premiers résultats sur les valeurs fourragère et environnementales des PNI.

**Laurie VASSELIN** ajoute en effet que l'objectif des présentations d'aujourd'hui est bien de partager avec tous les premiers résultats techniques et non de s'attarder sur le bilan des actions dont une synthèse a été faite au sein d'un tableau et envoyé préalablement par mail (synthèse annexée au présent compte-rendu).

#### *[Diapos p.3,4]*

**Claire LEMOUZY** présente la **finalité du projet**, un projet sur lequel l'ADASEA travaille depuis 2016, notamment par le biais de la CATZH (Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides) dont l'objectif principal est la préservation des PNI et des services environnementaux qu'elles rendent : protection contre les inondations, préservation de la qualité et de la quantité de l'eau, préservation de la biodiversité, captage de carbone, réservoir de pollinisateurs... De par leur localisation en bord de rivière en « corridors », elles jouent des rôles environnementaux essentiels et c'est une des raisons pour laquelle l'**Agence de l'Eau** accompagne leur valorisation et leur maintien depuis pas mal d'années. Elle fait référence au concept de « solutions fondées sur la nature » qui est présenté comme étant nouveau mais ces PNI sont des solutions fondées sur la nature.

Au-delà des dispositifs et actions menés existants, il s'agit d'assurer la pérennité agricole de ces prairies menacées de remises en culture ou de plantation en peupleraies car elles représentent trop peu économiquement dans les systèmes d'exploitation agricoles.

L'idée est d'étudier leur place dans le fonctionnement des exploitations qui les conservent, et voir quelle valeur ajoutée on peut leur trouver pour que des agriculteurs même non-éleveurs aient un intérêt économique à conserver ces prairies. Les MAEC (Mesures Agro Environnementales et Climatiques) et autres dispositifs, bien qu'essentiels ne suffiront pas sur le très long terme à préserver ces PNI.

Comment optimiser leur utilisation fourragère voir encourager la structuration d'une filière agro-environnementale du foin issu de ces PNI ? Que fait-on de ce foin avec les limons fixés dessus lorsque les prairies sont inondées tard au printemps ? Des débouchés économiques du foin impropre à la consommation animale sont à explorer.

*[Diapo p.5]*

Pour finir, **Claire LEMOUZY** présente la **genèse du projet** : la concertation préalable qui a eu lieu auprès des agriculteurs, la construction du programme d'actions multi-partenarial en 2016-2017 avec la CA32, l'INRA, la FD-CUMA, Ecocert (qui aujourd'hui ne fait plus partie du projet mais où Qualisud, représenté aujourd'hui par **Nathalie Lapierre** en visio, est à ce jour intéressé pour travailler sur le sujet).

*[Diapo p.6]*

La recherche de financement n'a pas été facile car le programme est à cheval sur l'Environnement et l'Economie et qu'il est compliqué d'obtenir un financement qui soutienne une opération cumulant les deux aspects.

Elle présente alors les financeurs engagés : DREAL 1% Paysage, AEAG, GAL Pays Portes de Gascogne – Pays d'Auch LEADER. Il y a 80% de financements publics avec encore des financements privés à trouver car il s'agit de l'autofinancement CA32&ADASEA. Ainsi que pour financer l'approche filière (partie aval) où il resterait à trouver 70000 euros.

## 2 / Présentation des premiers résultats

### 2.1 Etat des lieux du territoire et du sujet d'étude

*[Diapo p.7]*

**Laurie VASSELIN** explique que dans le programme d'action du projet (fin 2020-2023), était prévu d'étudier la place de ces PNI sur le territoire (territoire d'étude bien élargi par rapport à la réflexion initiale de 2015-2016), au sein des systèmes d'exploitation, ainsi que de localiser l'offre et la demande en foin, et identifier les besoins d'accompagnement.

La méthodologie se base d'une part sur les connaissances et expertises des partenaires du projet (ADASEA / CA32 / INRAE / FDCUMA), d'autre part sur :

- une **analyse cartographique** (parcellaire agricole, cizi ...)
- une **enquête détaillée auprès des 33 agriculteurs** « pilotes » ayant accepté de mettre une de leur PNI à disposition pour les mesures et analyses (fourrages et sol), ainsi que de nous partager leur itinéraire technique et leur retour sur la gestion de la PNI,
- une **enquête globale** (57 réponses à ce jour dont 48 gèrent des PNI en bord de cours d'eau, l'objectif étant d'atteindre une 100<sup>aine</sup> de réponses).

*[Diapo p.8]*

**Laurie VASSELIN** présente le profil des personnes enquêtées car des premiers résultats de cette enquête suivront dans la suite de la présentation. Il s'agit quasi-intégralement d'actifs agricoles, répartis sur 38 communes, avec des exploitations moyennes à grandes pour la plupart allant de 10 hectares de SAU (Surface Agricole Utile déclarée à la PAC) à plus de 100 ha. 41/48 gestionnaires

de PNI bénéficient (ou ont bénéficié) de MAEC sur ces PNI. Les profils enquêtés sont biaisés du fait que l'ADASEA est plus facilement en contact avec les actifs qui souscrivent à des MAEC.

40/57 sont éleveurs ou polyculteurs-éleveurs, 16/57 céréaliers, 1 dans la production de fourrage, 2 ont des pensions de chevaux. La moitié des interrogés vont dans les 10 prochaines années prendre leur retraite ou faire fortement évoluer l'activité.

[Diapos p.9, 10]

**Laurie VASSELIN** présente ensuite les périmètres d'étude : territoire administratif et géographique (limites géographiques des bassins versants des rivières Save, Arrats Gimone, Gers et Auroue, dans le département du Gers et Sud du Tarn et Garonne). Elle donne quelques chiffres pour situer l'objet d'étude dans son contexte (issus de l'analyse cartographique). Les PNI identifiées par la CATZH représentent environ 11% de la surface identifiée en zone inondable au sens de la Cizi le long des principaux cours d'eau.

[Diapo p.11]

**Thanh-Chi NGUYEN** définit la prairie naturelle inondable comme une surface utilisée pour la production d'herbe, peu ou pas renouvelée (re-semée), caractérisée par une flore diversifiée spontanée. Elle s'inonde plus ou moins fréquemment par débordement des cours d'eau et/ou ruissellement. On peut retrouver au sein de cette PNI, des zones humides (caractérisées par la présence d'espèces hygrophiles), souvent localisées à proximité de fossés ou au sein d'une dépression dans des zones où l'engorgement est suffisant pour permettre le développement d'une végétation spécifique.

45% des gestionnaires de PNI attestent qu'elle s'inonde plusieurs fois chaque année, l'inondation constitue une contrainte importante à l'utilisation et gestion de la PNI.

Les PNI ou humides identifiées par la CATZH sur le territoire = 3167 ha.

[Diapo p.12]

**Thanh-Chi NGUYEN** présente une synthèse des connaissances recensées depuis de nombreuses années au cours des missions de la CAZTH concernant la place des PNI dans les systèmes agricoles (leur raison d'être sur l'exploitation, leurs intérêts et les difficultés de maintien ou de gestion). Elle distingue les visions recueillies auprès des éleveurs, de celles des céréaliers : bon nombre d'éleveurs considèrent ces PNI comme de bonnes pâtures avec pour avantage de rester plus fraîches en été que leurs voisines des coteaux (ressource disponible à un moment critique de l'année), elles ont une flore pérenne et il n'y a pas nécessité de les renouveler.

Pour les céréaliers, la culture d'herbe sur ces zones d'inondation est un moyen de valoriser ces surfaces à moindre risque (la perte d'une culture céréalière coutant plus cher que la perte d'une récolte de foin) donc d'optimiser ces surfaces qui sont aussi parfois petites ou difficiles d'accès. Ils sont sensibles au fait que ce sont des habitats pour la faune sauvage et qu'elles présentent un intérêt paysager. Elle note que les céréaliers agriculteurs à *titre secondaire* leur trouve une valeur patrimoniale et une gestion relativement simple (déléguée parfois à un éleveur ou à une entreprise). Dans certains systèmes, les PNI se révèlent « rentables » avec les aides MAEC.

Éleveurs et céréaliers s'accordent à dire que la plus grosse contrainte est celle d'inondation (sablage du foin, engorgement et limite des dates d'exploitations).

Les MAEC sont vraiment perçues comme un outil important pour le maintien de ces PNI.

Un des besoins d'accompagnement récurrent chez les éleveurs est la recherche de repreneurs avec des gestionnaires qui ont de l'élevage pour gérer ces PNI.

### [Questions/réponses]

**André PORNON** demande comment les agriculteurs gèrent le problème d'inondation des PNI.

**Laurie VASSELIN** répond qu'il est prévu d'y revenir plus tard dans la présentation car c'est une question qui a été posée dans l'enquête. Chaque agriculteur utilise l'itinéraire technique qui lui semble le plus approprié en fonction de l'ampleur de l'inondation, la période et des dégâts sur l'herbe, son matériel etc... Certains arrivent à mettre la parcelle en pâture pour piétinement de l'herbe et consommation des repousses, certains broient et laissent sur place, certains fauchent, et brûlent, c'est du cas par cas.

**Dominique TESSEYRE** demande sur les 3167 ha de prairies inondables et humides recensées par la CATZH, combien de gestionnaire adhèrent au réseau des gestionnaires de la CATZH et quelle surface environ cela concerne.

**Laurie VASSELIN** répond ce calcul n'a pas été fait sur le territoire ValoPNI, mais qu'il pourra être fait. **Thanh-Chi NGUYEN** précise que dans le département du Gers il y a environ 800 adhérents au réseau CATZH tout milieux humides confondus. Sur le territoire ValoPNI, l'information serait à vérifier mais il doit y avoir environ 200 gestionnaires de PNI dans le réseau.

⇒ SUITE A DONNER :

**Laurie VASSELIN** → Travail d'analyse à opérer en interne afin de dénombrer le nombre d'adhérents au réseau CATZH sur le territoire ValoPNI.

### [Diapo p.13]

**Laurie VASSELIN** présente la tendance de conservation de ces prairies dans les 10 prochaines années au sein des exploitations et souligne deux grandes menaces sur ces PNI : l'arrêt de l'activité d'élevage et l'arrêt du financement du critère d'inondabilité dans les futures MAE.

### [Diapos p.14, 15, 16]

**Laurie VASSELIN** explique que la gestion de ces PNI se fait pour la plupart par fauche (souvent une seule coupe/an) (40%) ou fauche et pâture (40%), le reste (12%) pâture exclusive et 9% de jachères uniquement broyées. 1/3 des gestionnaires broient les PNI à l'automne en plus de l'utilisation printanière (ou estivale) et peu utilisent des intrants.

Nombreuses sont celles engagées dans des cahiers des charges principalement MAEC. Peu sont labellisées en AB.

Les rendements sont variables : la moyenne calculée pour 2021 sur les PNI suivies est de 3TMS/ha.

### [Diapos 17 & 18]

**Florent GEORGES** explique qu'au sein des enquêtes, plusieurs questions visaient à préciser le matériel agricole utilisé dans la gestion et l'entretien de ces PNI afin d'estimer un coût de revient matériel.

Il énumère le matériel nécessaire à la fenaison, la fertilisation éventuelle et l'entretien (poste de dépense relativement important même s'il n'est pas effectué tous les ans).

En tenant compte de ce matériel en présence chez les agriculteurs questionnés et des coûts-CUMA, 2 cas de figure sont présentés pour expliquer la méthodologie de calcul des coûts de revient :

- **1<sup>er</sup> cas** : fenaison + fertilisation (ici minérale) et entretien (plutôt lourd car renouvellement, tous les 2 ou 3 ans avec pondération des coûts) → itinéraire technique à env. 130 €/ha + le coût de la traction (~20 €/heure) = **soit 210 €/ha (hors coût carburant)**
- **2<sup>ème</sup> cas** : fenaison + fertilisation (ici organique) + entretien (« léger/courant ») = **195 €/ha (hors coût carburant)**

Le coût du travail de la presse est comptabilisé à 3€/balle de foin, en se basant sur une moyenne de production de foin à 3TMS/ha et avec des balles en moyenne de 310 kg (environ 10 balles/ha produites). Soit un coût du travail de la presse d'environ 30€/ha.

Les coûts de revient/balle et en TMS/ha sont présentés. En comparaison, une prairie temporaire qui produit à peu près le double en biomasse : 20 balles environ, a un coût à la balle divisé par 2 par rapport à ce qui est présenté. Une balle coûte une dizaine d'euros.

Cette méthode de calcul pourra s'appliquer à la réalité matérielle de chaque agriculteur selon l'itinéraire technique utilisé afin de l'aider à calculer son coût de revient matériel et de pouvoir le conseiller. Il s'agit bien d'un coût de revient et non du coût de production car ne sont pas intégrées les charges opérationnelles (non négligeables), que ce soient les intrants de la fertilisation, le GNR (Gasoil Non Routier) et les consommables comme les filets et ficelles par exemple.

### Questions/réponses

**Stephan SABATHIER** demande s'il n'y a pas une erreur sur le temps de traction comptabilisé dans le cas 2 qui devrait être plus grand que le cas 1 du fait de la différence de matériel de fenaison utilisé.

**Florent GEORGES** répond que le temps de fenaison est en effet plus rapide dans le cas 1 (le groupe de fauche en 6m50 va en effet environ 2 fois plus vite que celui du cas 2) mais que le poste « entretien », lui, qui pèse bien plus lourd dans le cas 1 que dans le cas 2.

**Loïc LABIDALLE** s'interroge sur la différence de coût entre l'épandage du compost et du fumier, sachant que le compost est plus réduit en volume.

**Florent GEORGES** explique que le matériel pour épandre du compost est deux fois plus cher que pour l'épandage du fumier. L'épandeur à hérisson (plutôt verticaux aujourd'hui) est utilisé pour le fumier alors que pour épandre du compost (matière plus pulvérulente) on utilise un épandeur avec des tables d'épandage avec une gestion d'épandage beaucoup plus précise.

Quelqu'un qui épand du fumier 15 tonnes jusqu'à 30 tonnes /ha (coût épandeur 30-35000 euros). Avec des tables d'épandage, 3-4-5 tonnes/ha (Matériel avec des pesées embarquées : coût 40-50 000 euros).

**François RATIER** demande si le coût du GNR est inclus dans les prix énoncés.

**Florent GEORGES** rappelle qu'il n'est pas comptabilisé et explique que la fluctuation des prix selon si le GNR est rentré en morte saison ou non est forte (du simple au double), c'est pourquoi il n'a pas cherché à l'intégrer.

**Isabelle JARDIN** se demande s'il y a des projets de maraichage dans ces zones du fait de l'accès à l'eau facile et de leur mécanisation possible (pas de dénivelé).

**Laurie VASSELIN** répond qu'un maraicher ne peut pas prendre le risque d'inondation de ses cultures (inondations trop fréquentes).

**Isabelle JARDIN** demande s'il a été évalué l'impact d'absorption des terres en PNI par rapport à des terres cultivées en céréales.

**Laurie VASSELIN** répond que cela ne fait pas partie du programme d'étudier cette capacité de rétention. Il existe de la bibliographie sur ce service rendu.

**Claire LEMOUZY** précise que la CACG avait sorti quelques chiffres sur le sujet (cf. référence ci-dessous)

→ **Référence** : CACG, 1995, Etude préalable à la restauration et à l'entretien de la Gimone ; 1996, Gestion Environnementale de l'espace Gimone

La CACG estime la capacité de stockage des prairies de la Gimone à 2 millions de m<sup>3</sup> d'eau.

#### [Diapo 19]

**Laurie VASSELIN** clôture la partie sur le matériel agricole en précisant que la plupart des gestionnaires des PNI possèdent leur matériel de fenaison en propriété (seul 19% ont une partie en CUMA) et 18% font appel à une ETA pour une partie des travaux, souvent pour le pressage (résultats d'enquête).

#### [Diapos 20&21]

**Laurie VASSELIN** présente les contraintes de gestion de PNI recensées dans l'enquête, notamment les itinéraires de gestion pratiqués lorsque le foin est sablé.

#### [Diapos 22 à 24]

**Laurie VASSELIN** explique que le foin issu de ces PNI est en grande partie autoconsommé sur l'exploitation (cas des éleveurs) et présente les autres débouchés.

Généralement, la ration pour le début d'engraissement des bovins ne contient pas plus de 25-30% de foin de prairie naturelle (selon le retour d'expérience de la CA32). Cette question sur la part d'herbe dans la ration n'a pas été abordée avec les éleveurs dans les enquêtes.

Le prix de vente du foin est variable : 80-120 €/TMS (livré en balles). Dans pas mal de cas il est vendu sur pied voire donné en échange de l'entretien de la prairie.

L'idée du programme d'action, au-delà de mieux valoriser ces PNI au sein des systèmes agricoles est aussi d'explorer d'autres débouchés, notamment en jardinerie-animalerie (débouché « de niche ») comme le foin destiné aux petits rongeurs avec des produits transformés (compressés) pour permettre un meilleur compactage. Était invité aujourd'hui M. Patrick Montané qui a été précurseur sur ce type de produit dans le Gers il y a plus de 10 ans. Il pense aujourd'hui qu'il y a toujours un marché à occuper au sein des animaleries, nous l'excusons de n'avoir pas pu venir et le remercions de nous suivre sur ce programme.

En ce qui concerne les pistes de valorisation du foin sablé, celle de la bioénergie sur les foins sablés est peu prometteuse car encrasse le méthaniseur (problème économique et technique), la piste du compostage semble plus pertinente bien que pour des niveaux de sablage moindre ou des foins non sablés sans débouché, la question se pose.

Ressort de l'enquête que très peu d'agriculteurs utilisent du compost dans leur champ : 4/87 seulement. En effet, le technicien CA32 et CUMA confirment cette tendance : cela se pratique peu notamment vis-à-vis des coûts d'épandage et du temps à y accorder lorsqu'on fait son propre compost. Dans le Gers, 1 seul prestataire fait des tournées pour retourner les andains et il propose également la prestation d'épandage.

Etant donné la conjoncture, de l'évolution du prix des intrants etc....peut-être que l'utilisation de compost peut se répandre.

**Laurie VASSELIN** poursuit ensuite en présentant les résultats de l'enquête sur l'état de l'offre et la demande en foin. Le constat est que près de la moitié des éleveurs interrogés achètent du fourrages, tout fourrages confondus, 11/18 chaque année et 7 plus occasionnellement. Parmi eux, plus de la moitié l'achètent « sur pied » puisqu'ils sont équipés pour la fenaison et que cela leur coûte moins cher. Tous se fournissent dans le département. Finalement, les éleveurs gersois n'ont pas de problèmes pour s'approvisionner en fourrage localement (suffisamment d'offre par rapport à la demande). Il y a cependant assez peu d'offre de vente de foin bio.

26/57 des interrogés produisent du foin de prairies naturelles qu'ils vendent via leurs réseaux en grande partie. 3/27 ont déjà utilisé des plateformes de vente en ligne, *Le Bon Coin* étant la plus dynamique. L'Adasea a observé aussi d'autres plateformes : [leboncoin des prairies](https://www.leboncoin.com) proposé par l'APCA, Agribiolien (<https://www.agribiolien.fr/>) (pour le fourrage bio) et *La Balle Ronde* (<https://www.laballeronde.fr/>) qui assure aussi un service de livraison si besoin mais qui prend une commission. L'ADASEA et les gérants de la plateforme *La Balle Ronde* ont signé une convention de partenariat pour voir comment adapter l'outil à la vente spécifique du foin de prairie naturelle. 6/26 rencontrent des difficultés à vendre et souhaitent être aidés pour cela (marché « saturé » quand les récoltes sont bonnes).

Les acheteurs sont principalement dans le Gers (75%), le restent partant dans les départements voisins (12,5%) ou dans le Cantal ou l'Aveyron (12,5%). Le foin de prairie naturelle se vend principalement sous forme de balle ronde (48%), les bottes carrées représentant 19% et la vente sur pied 33% (part importante). Les animaux pour qui le foin est destiné sont principalement des bovins-viande (47%) et 29% des équins.

[PAUSE 5-10 min]

## 2.2. Valeurs fourragère et environnementale des PNI

[Diapo 25]

**Laurie VASSELIN** introduit cette seconde partie comme étant jusqu'alors celle qui a mobilisé le plus certains membres de l'ADASEA et les partenaires CA32 et INRAE sur le projet car elle a nécessité des inventaires, mesures et prélèvements sur le terrain ; l'envoi d'échantillons en laboratoire, la saisie et traitement des données. Les traitements sont encore en cours puisque les

8



dernières données sont encore en cours d'acquisition (reste à prélever dans les foins faits en 2022 cet été). Elle présente le déroulement de cette partie : une fois la méthodologie rapidement présentée, la parole sera laissée à Guillaume SANCERRY (Adasea32) pour présenter succinctement la composition floristique des prairies, à François RATIER (CA32) pour dresser un bref bilan des analyses fourragères en comparaison notamment avec des données d'autres prairies (issues de programme CASDAR) et Eric KERNEIS (INRAE) pour une première exploration statistique du jeu de données.

L'objectif (le livrable) est de fournir une typologie en termes de valeur environnementale et fourragère de ces PNI. Le protocole est largement inspiré du livre **Prairies Permanentes, Des références pour valoriser leur diversité**, R. BAUMONT (INRA-URH RAPA), S. PLANTUREUX (Université de Lorraine), J.P FARRIE, F. LAUNAY, A. MICHAUD et E. POTTIER (Institut de l'Elevage). Avril 2011.

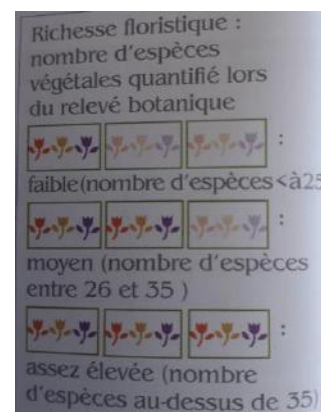
L'idée étant de pouvoir situer aussi les prairies du Gers au sein de cette typologie (avoir des éléments de comparaison).

### [Diapos 26-31]

**Laurie VASSELIN** présente le protocole suivi, la sonde à fourrage achetée dans le cadre du programme et une représentation cartographique du protocole sur une PNI.

### [Diapo 32]

**Guillaume SANCERRY** donne les chiffres obtenus sur les inventaires de végétation qu'il a pu réaliser en 2021 sur les prairies suivies : 170 espèces recensées en mai 2021, en moyenne une quarantaine d'espèces identifiées par prairie en un seul passage ce qui les placent dans la catégorie élevée (>35) de l'indicateur de richesse floristique du livre *Prairies Permanentes, Des références pour valoriser leur diversité* (extrait ci-contre). Il précise que les bordures ou la végétation aux abords d'autres milieux comme les fossés n'a pas été prise en compte afin de ne comptabiliser que les espèces du milieu prairial.



Il ajoute que les inventaires réalisés sur des prairies candidates au concours des *Pratiques Agroécologiques des prairies et parcours*, animé dans le Gers par l'ADASEA, donne de très bons résultats : entre 40 et 60 espèces en moyenne en fonction des prairies inondables et des années, avec une prospection un peu plus exhaustive car il s'agit de parcourir un maximum la prairie (sans noter cependant les volumes d'abondance).

Cette biodiversité est importante à plusieurs titres : d'un point de vue agricole elle augmente par exemple l'appétence pour les animaux en pâture ou foin, elle permet une plus grande résilience du milieu en comparaison avec des milieux plus homogènes et joue un rôle sur la fonctionnalité des milieux (capacité épuratoire des sols et des plantes). Très souvent, ces PNI sont accompagnées d'au moins une annexe agroécologique : haie/fossé/mare, une note qualitative leur a été attribuée dans ce protocole.

Il présente ensuite les graminées, légumineuses et « diverses » principales relevées (en terme d'abondance en volume) ainsi que les espèces floristiques et faunistiques d'intérêt (Flore : la

Jacinthe de Rome, la véronique à calque ou l'ophioglosse commun, Faune : Cuivré des marais, pie grièche-écorcheur, groupe d'amphibien pionnier : le pélodyte ponctué et crapaud calamite) ...

### **[Questions/réponses]**

**André PORNON** remarque que la richesse dépend de la surface explorée, il demande à connaître cette surface explorée, notamment lors du transect dans la prairie.

**Guillaume SANCERRY** explique que la surface explorée est celle des quadrats dans chaque prairies (8 fois 1m<sup>2</sup>) et que le transect s'est fait en marchant d'un bout à l'autre de la prairie de manière aléatoire.

**Laurie VASSELIN** précise que c'est environ 40 cm de chaque côté de la ligne de marche qui a été regardé lors du transect (zone correspondant au champ de vision lors d'une marche lente).

**Guillaume SANCERRY** ajoute que les espèces relevées dans le transect ne sont pas notées de la même manière que celles observées dans le quadrat qui elles, avaient une note attribuée en % de représentation en volume. Elles sont notées soit un « + » si l'espèce a été vue plusieurs fois sur le transect soit un « i » si elle n'a été vu qu'une seule fois.

**François PRUD'HOMME** demande pourquoi il n'a pas été choisi d'effectuer un relevé phytosociologique (qui semble plus simple) bien qu'il comprenne le besoin d'avoir eu d'autres paramètres à relever, notamment l'abondance relative en volume des espèces. Il pointe l'importance de traduire ces relevés en termes de « communautés végétales », car c'est un enjeu à part entière pour le patrimoine naturel (en plus de l'enjeu faune, ou de l'enjeu espèce végétale patrimoniale) qui pourra être mis en avant. Cela fera du lien avec des politiques publiques comme *Natura 2000*. L'analyse étant possible, cela serait dommage de ne pas le faire.

Il attire la vigilance sur le choix de l'indicateur « nombre d'espèces ». Cela fait quelques années que le CBNPMP travaille sur les prairies mais pas seulement, et que la faiblesse de cet indicateur est reconnue. Il dit des choses, mais on voit bien que si l'on créer un accident dans la prairie, on augmente le nombre d'espèces. L'indicateur utilisé maintenant sur la composition prairiale en Occitanie est la « spécialisation écologique de l'espèce », à partir de laquelle on peut traduire la spécialisation écologique de la communauté. Cela est facile à faire à partir de données mises en ligne et à disposition de chacun. Cela donnera plus de paramètres d'évaluation de l'enjeu écologique que la richesse spécifique qui reste très limitée.

**Guillaume SANCERRY** témoigne de son accord avec les propos de François, il suffit d'une perturbation pour avoir la colonisation de nouvelles espèces. Cependant il demeure intéressant de voir que sur une 30<sup>aine</sup> de parcelles il y a une moyenne relativement élevée et d'avoir une méthodologie similaire à celle utilisée sur d'autres prairies afin d'avoir des éléments de comparaison. La phytosociologie n'a pas été faite car il se sent bien moins à l'aise que François sur cette discipline et qu'en effet les taux mesurés sont des taux volumiques dans le protocole actuel et non des taux de recouvrement.

**François PRUD'HOMME** précise que l'analyse phytosociologique peut se faire uniquement avec la présence/absence d'espèces, ce n'est pas grave s'il n'y a pas les coefficients de recouvrement. Il est possible de s'en passer.

**Laurie VASSELIN** ajoute que les indicateurs cités par François ont été bien entendus et notés afin d'y travailler dans la suite du programme, étant donné qu'il est possible de les sortir à partir des données recueillies.

*[Diapo 33]*

**François RATIER**, conseiller en production fourragère à la CA32 a participé aux prélèvements de sol, de foin et l'analyse des premiers résultats sur les valeurs alimentaires.

Sa présentation vise à comparer les données d'analyses fourragères des PNI suivies, avec la moyenne des analyses sur des foins « tout venant » des campagnes d'analyses réalisées un peu chaque année par la CA32 dans le Gers. Les éleveurs apportent en effet des foins de prairies permanentes à analyser, sans distinction des foins de prairies inondables et des prairies de coteaux. Les prairies temporaires sont cependant distinguées (résultats apparaissent sur la dernière ligne du tableau pour comparaison).

Ce que l'on peut retenir :

- les PNI ne se distinguent pas d'un point de vue alimentaire des autres PP, elles ne sont pas plus mauvaises de par leur inondabilité. En effet, en comparant avec les valeurs moyennes des foins de prairie permanentes analysées par la CA32 pendant 5-6 ans sur des dates de fauches assez proches 8-10 juin, les données sont comparables (valeurs médianes du Gers sur 5 ans).
- la date de fauche est l'élément qui joue principalement sur la qualité (davantage le fait que la prairie soit inondable ou non). Plus elle est tardive, moins la qualité est bonne et les indicateurs baissent :

**UFL** (UFL = indicateur de valeur énergétique pour les bovins allaitants ou laitiers) est de 0,72 en moyenne sur les prélèvements « en vert » effectués mi-mai 2021 (après avoir réestimé la valeur que cela pourrait donner en foin avec les équations mises au point par l'INRA) alors qu'il est de 0,64 pour les prélèvements des bottes fauchées mi-juin et de 0,59 pour celles fauchées en juillet.

**MAT** (MAT=Teneur azotée totale : dosage de l'azote dans la plante) diminue plus la date des prélèvements est tardive

**PDIN** (PDIN = valorisation en protéine pour l'animal)

Ce sont 2 indicateurs un peu complémentaires pour comparer avec les besoins des animaux. Plus la valeur énergétique est élevée, plus cela permettra de satisfaire les besoins.

Il précise que 0,72 UFL reste en dessous des besoins de vaches qui produisent du lait, cependant cela peut satisfaire les besoins des vaches taries, qui font leur veaux (gestantes).

La valeur énergétique (UFL) du foin de PNI ne présente pas trop d'écart avec le foin de prairies temporaires mais la valeur azotée des PT est un peu meilleure du fait que les éleveurs y sèment souvent des légumineuses riches en protéines.

Il note qu'en 2021 il s'est mis à pleuvoir autour du 15 juin ce qui a retardé encore plus pas mal de fauches (déjà contraintes par les dates de fauche des cahiers des charges MAEC : après le 1er ou 15 juin), les amenant à n'être fauchées qu'en juillet (d'où la date moyenne du 6 juillet).

**[Diapo 34]**

**François RATIER** présente ensuite une comparaison les valeurs d'analyses obtenues pour le premier prélèvement (1177°Cj) sur les PNI suivies avec les 3 types de prairies les plus proches notamment en termes de gestion (fauche avec plus ou moins de fertilisation) de la typologie nationale du livre *Prairie Permanente*.

Ce qui les distinguent le plus sont plutôt les teneurs en minéraux absorbables, teneurs en Calcium supérieure et sensiblement plus faible en phosphore (nettement en dessous des besoins des bovins) que les autres indicateurs. Il sera intéressant de voir (une fois les résultats sur les deux années obtenus) si on peut faire des corrélations entre les teneurs en minéraux et la flore. Les dicotylédones et légumineuses sont notamment riches en minéraux.

**[Questions/Réponses]**

**François PRUD'HOMME** entend que ces PNI, qui ont plutôt « mauvaise presse » ont une valeur fourragère plutôt intéressante (avec des points à creuser mais globalement ce sont des fourrages de qualité). Une de la force des PNI est la souplesse d'exploitation avec une qualité fourragère qui resterait bonne de façon assez étalé dans le temps. Cela a-t-il été comparé notamment par rapport à des prairies temporaires dans le cadre de ce projet ? Cette qualité de souplesse d'exploitation a-t-elle été mesurée ou est-on en capacité de donner quelques comparaisons avec d'autres types de prairies du secteur ?

**Laurie VASSELIN** précise que dans l'échantillon suivi il y a 3 prairies temporaires, il est possible de regarder de plus près ce que l'écart de fauche peut donner sur ces prairies-là pour commencer.

**François PRUD'HOMME** ajoute qu'il y a plein de données de références sur les souplesses d'exploitation si besoin, cette qualité des PN n'est plus à démontrer.

**Laurie VASSELIN** acquiesce que cela peut être intéressant de comparer avec ces références.

**François RATIER** précise qu'il faudrait voir si la pente de la baisse de qualité est plus forte sur les PT que sur les PNI, logiquement oui. Avec les espèces aussi nous pourrions le déduire. Il y a une grosse part de fétuque élevé, plutôt précoce.

**Laurie VASSELIN** ajoute qu'il y a quand même un constat : les agriculteurs qui implantent des PT essaient d'y aller au bon moment pour ne pas perdent leur investissement, ils sont plus soigneux sur la fenaison. Sur les PNI, parfois un peu plus loin du siège d'exploitation, plus isolées les agriculteurs y sont souvent moins attentifs. Comme si l'argument de la souplesse d'exploitation est déjà intégré dans la tête des agriculteurs.

**Loïc LABIDALLE** demande si à partir de la végétation et de la proportion de ces espèces ont arriverait pas à faire une typologie pour savoir si une prairie avec telle ou telle proportion de telle ou telle espèces aurait une plus grande souplesse d'exploitation.

**Éric KERNEIS** répond que c'est bien un des buts de la démarche étant donné que l'on a les proportions précises d'espèces. La souplesse est liée à la fois au fait qu'il y ait une diversité de phénologie de plantes et pour ce qui concerne les prairies humides, plus elles sont humides, plus elles ont une phénologie tardive. Donc le fait de mixer ces deux aspects de prairies diversifiées avec

des aspects plus ou moins humides cela plaide en faveur d'une souplesse plus ou moins grande d'exploitation.

**Laurie VASSELIN** rappelle que dans la typologie du livre *Prairie Permanente*, il y a des types fonctionnels de graminées qui sont classés et qui ont été étudiés par l'INRA (Type A, B, b, C, D, d..) Par exemple, la fétuque élevée fait partie du type B. En fonction de la proportion des espèces appartenant à tel ou tel type, il est possible de définir clairement, l'optimum de fauche. Les données peuvent faire l'objet d'analyses à l'infini donc il faut en effet que l'on priorise ce que l'on souhaite faire ressortir de nos données.

**François PRUD'HOMME** présente un travail du CBNPMP avec Jean-Pierre THEAU de INRAE (maintenant à la retraite) et Clelia SIRAMI de l'Unité Dynafor qui a débouché sur un outil en ligne appelé *Floreal* (<https://hal.inrae.fr/hal-03592664/document>) à la disposition de tous. Il s'agit de rentrer les données de plantes pour que l'outil donne une douzaine d'indices dont les indices de souplesse d'exploitation, un indice de productivité, de précocité etc... Il est facile de comparer les relevés de plantes que l'on a avec celle d'autres prairies.

**Laurie VASSELIN** remercie François de présenter cet outil intéressant et ajoute qu'il sera en effet utile de l'utiliser pour notre jeu de données.

#### [Diapo 35]

**Éric KERNEIS** travaille à INRAE (INRA devenue INRAE après le 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la suite de la fusion avec l'IRSTEA), en Charente Maritime sur une unité expérimentale qui travaille sur les marais au Sud de La Rochelle. Il découvre donc ces PNI depuis l'an passé, qui sont très différentes de celles qui existent dans les marais littoraux. Il rappelle qu'il s'agit d'une phase d'exploration des résultats avec des données encore en cours d'acquisition. Il remercie toute l'équipe car le travail de recueil des données sur le terrain est lourd et la masse d'informations et de données est très importante. Il va falloir maintenant en tirer tout l'intérêt.

Il resitue les valeurs fourragères par rapport à 2 des critères : **MAT** (les matières azotées contenues dans le fourrage qui donne une idée de l'intérêt par rapport aux protéines quand cela va être ingéré par l'animal) et **CB** (la cellulose brute qui traduit la teneur en énergie du fourrage mais aussi sa dégradation avec le développement de la lignine quand le fourrage est âgé). Ce sont tous les relevés 2021 qui apparaissent sur le graphique présenté : de mai, de juin et du prélèvement sur le foin.

Il explique que se situent dans le gradient avec en bas à droite les foins les moins bons d'un point de vue fourrager (riches en cellulose et pauvre en azote) et que plus on se dirige vers l'angle en haut à gauche, plus les foins sont de meilleure qualité.

Plus la fauche est tardive, plus la matière azotée baisse et plus la cellulose augmente dans le fourrage, plus la qualité du fourrage baisse.

#### [Diapo 36]

Pour comparer à des prairies humides dans un autre contexte, **Éric KERNEIS** a resitué ici les valeurs **MAT** et **CB** d'un programme qui s'intitule APEX qui visait à qualifier la qualité des prairies naturelles sur toute la vallée de la Loire de l'estuaire jusqu'à Angers. On voit par rapport à ce gradient de qualité sur la base de ces 2 indicateurs que les données des PNI se situent tout à fait sur la gamme de variations que l'on a pu observer sur d'autres prairies naturelles humides dans d'autres contextes.

Il ajoute que les données issues de prairies humides se situent dans les mêmes gammes de variation que celles des tables de référence de valeur alimentaire INRA sauf pour l'azote où les valeurs sont plus élevées dans les tables du fait que les parcelles étaient davantage fertilisées (apport artificiel d'azote). Ainsi, sur la plupart des prairies de milieux humides où il y a très peu d'apport de fertilisants, on a tout à fait des choses comparables.

[Diapos 37-38-39-40]

**Éric KERNEIS** poursuit pour ce qui est de la composition : ont été distingués le sol nu, des graminées, des légumineuses et des diverses. On a très peu de sol nu sur ces 34 prairies explorées. Celles où il y en a le plus et où on est à moins de 10% correspondent aux prairies implantées il y a moins de 5 ans, sans doute en cours d'évolution. Le pourcentage de graminées est relativement élevé avec une grande majorité des prairies comprise entre 70-90% de graminées dans le volume de végétation. Le pourcentage de « diverses » est variable : quelques parcelles sont à 40-50% et on observe une diminution progressive selon les parcelles avec toute la gamme possible représentée (entre 40% et 0%). Les légumineuses sont très représentées sur les parcelles qui ont été semées il y a quelques années et sont en deçà de 20% pour la plupart des PNI (entre 10 et 20% pour la majorité).

[Diapos 41, 42, 43, 44]

**Éric KERNEIS** compare dans ces graphiques la teneur en cellulose ou valeur azotée avec les pourcentages de ces grandes catégories de plantes (graminées, légumineuses).

Classiquement sur d'autres parcelles dans d'autres milieux (ex : Marais Poitevin), il existe des relations (qui peuvent être diverses selon les espèces de graminées) avec la teneur en cellulose. Certaines espèces ont tendance à produire beaucoup de cellulose qui vont vieillir assez vite, comme la fétuque, et faire augmenter la teneur en cellulose des fourrages.

Ici, toutes graminées confondues sur les mois de mai et juin, on voit une tendance à une augmentation de la teneur en cellulose avec le pourcentage de graminées. Cependant, il n'y a pas d'espèces parmi les graminées dominantes qui semblent avoir un impact important sur ce paramètre. La fétuque élevée n'a quasiment pas d'impact sur la teneur en cellulose. Ce résultat demande un travail de recherche des combinaisons d'espèces ou espèces moins présentes mais qui peuvent avoir un impact sur l'évolution de la qualité du fourrage. Dans le marais mouillé du marais poitevin, plus on avait de la fétuque élevée dans le fourrage, plus la qualité était médiocre avec beaucoup de cellulose, ce n'est pas le cas ici.

En ce qui concerne les légumineuses par rapport à la valeur azotée, classiquement quand on a beaucoup de légumineuses, on a beaucoup d'azote dans le fourrage. Dans les premières données que l'on a ici, la corrélation n'est pas évidente. Cela fait partie aussi des questions à creuser.

L'évolution de cette qualité est probablement un effet cumulé entre le mélange des différentes espèces. Il présente alors un dernier graphique à trois entrées : Graminées / Légumineuses / Diverses réparties de 0 à 100%. On peut voir des groupes qui se différencient avec des parcelles avec plus de 90% de graminées, d'autres à moins de 50%. Il y a sûrement un effet de cette composition sur la valeur fourragère. Pour les légumineuses, il y a 3 catégories qui se distinguent : de quelques pourcentages, de 10-20% et au-delà de 20% : restera à voir quelles espèces vont avoir

un effet direct sur l'évolution de la valeur fourragère. Ces données seront à combiner également avec les données obtenues dans les analyses de sol, et avec les pratiques qui peuvent bien entendu avoir un effet sur la qualité de ces fourrages.

Pour conclure, il confirme que ces prairies n'ont rien à envier à d'autres prairies naturelles, reste à délimiter dans le cas précis des prairies de vallées inondables quels sont les facteurs qui prédominent sur cette qualité.

### **[Questions/réponses]**

**Nathalie BENAT** demande si la durée d'inondabilité elle-même ne sera-t-elle pas un critère également à regarder car elles peuvent faire varier la composition floristique et donc derrière la qualité du fourrage. Elle ajoute qu'il y a dans ces vallées pas mal d'inondations hivernales et plus ponctuellement des inondations printanières.

**Éric KERNEIS** ajoute en effet que la durée, la période, la hauteur d'eau des inondations peuvent bien sûr agir sur la composition floristique.

**Christophe SABATHIER** revient en effet sur le facteur d'inondation par débordement du cours d'eau de la rivière : des crues de fin de printemps il n'y en a en effet pas tant que cela, la dernière date de 2018. Cependant, il y a chaque année des orages un peu violents et localisés où c'est le ruissellement des versants qui vient souiller la prairie. Le ruissellement est parfois un phénomène plus problématique que l'inondation.

Il ajoute que bien qu'ils s'agissent de prairies inondables sur le secteur du SYGRAL (Arrats-Gimone), il y a quand même un certain nombre de prairies séparées de la rivière par des digues, qui influent aussi sur l'inondabilité et le ressuyage de ces prairies. Ce sont ainsi des facteurs plus anthropiques que naturels qui peuvent jouer sur la composition de ces prairies.

**André PORNON** demande une précision sur la graduation du graphique (diapo 44) de 0 à 100, s'agit-il bien de pourcentages ?

**Éric KERNEIS** précise qu'il s'agit bien de pourcentage par rapport au volume. Les coefficients attribués aux espèces dans chacun des quadrats était en fonction du volume occupé par la plante, cela traduit donc les proportions en termes de biomasse.

**François PRUD'HOMME** pointe le fait que la catégorie « Diverses » pour un botaniste est un peu frustrante. Comme ces diverses ont peut-être un poids un peu plus particulier que dans d'autres prairies, n'y a-t-il pas des effets à aller rechercher dans ces « Diverses » ?

**Éric KERNEIS** acquiesce : il est question de rentrer dans une phase de détail, d'analyse de ce qu'il se passe derrière ces catégories, que ce soient pour les Diverses mais également les légumineuses et les graminées, car elles n'ont pas les mêmes fonctionnements et les mêmes intérêts. D'un point de vue Santé animale, on sait aussi que toutes ces espèces diverses peuvent présenter un intérêt. On parle de « prairies pharmacie ». Il y a plusieurs projets qui démarrent sur ces questions là aujourd'hui, sur l'intérêt des prairies à flore diversifiée avec des diverses qui a priori n'ont pas un intérêt fourrager reconnu mais qui peuvent jouer un rôle essentiel dans la prévention de soins aux animaux.

**[Diapo 45]**

**Laurie VASSELIN** demande s'il y a des questions suite à la diffusion du bilan d'activité par mail synthétisé au sein d'un tableau ? Des versions papier sont à disposition dans la salle. Faute de question, elle propose de les poser si nécessaire à posteriori par mail, en s'adressant notamment aux financeurs.

Elle rappelle que le programme se déroule entre fin 2020 et fin 2023 à travers 7 volets thématiques d'intervention, le volet « Amélioration des connaissances » a bien été exploré même s'il reste encore un travail d'analyse des données et de création du livrable.

Pour ce qui est du volet « Valorisation du foin par l'élevage », l'enquête a permis d'avancer et elle va se poursuivre pour accumuler davantage de réponses. Elle permet également de cibler les besoins, les rencontres et rendez-vous pour faire avancer la dynamique de filière et l'animation menée auprès des agriculteurs (chercheurs et vendeurs de fourrages).

Le volet « Valorisation par d'autres débouchés », avance progressivement par le biais de contacts et amélioration des connaissances sur le territoire et les filières potentielles.

Nous sommes au point mort vis-à-vis du 4<sup>ème</sup> volet par rapport aux travaux sur un éventuel signe de qualité et étude de marché jardinerie/animalerie car il n'y a pas de financements pour avancer sur cette partie-là malgré la motivation du prestataire pressenti (Qualisud).

Les volets 5 – 6 – 7 sur de l'animation, de la communication et de la coordination du projet qui avancent au fil de l'eau, dont les actions réalisées jusqu'alors sont listées dans le tableau.

**[Diapos 46, 47]**

Elle rappelle les livrables et les actions à venir. La 2<sup>ème</sup> vidéo sera livrée normalement à la fin de l'été et sera plutôt accès grand public sur les PNI (la première était une promotion et une explication du projet).

La dernière vidéo sera prévue fin 2023, en complément de la communication faite au fil de l'eau (article, site internet, présence sur des événements...)

2-3 fiches techniques sont envisagées :

« Quels soins apporter à mes prairies naturelles inondables pour conserver une bonne valeur fourragère ? »

« Valorisation des foins de PNI dans l'alimentation : des bovins / des équins »

Elle remercie M. SABATHIER Stephan, représentant des agriculteurs du projet et Président de l'ADEL 32 d'être présent et lui demande son avis sur la pertinence d'une telle fiche adressée au public agricole.

**M. SABATHIER Stephan** évoque surtout la difficulté technique de la remise en prairie ainsi que la limitation du cahier des charges MAEC. Il partage sa crainte du retournement de bon nombre de PNI si les MAEC ne sont pas maintenues.

**Laurie VASSELIN** poursuit en présentant les 2 événements prévus, les demi-journées techniques envisagées, la session de formation sur les PNI auprès des élus et partage ses craintes de ne pas parvenir à mobiliser sur un voyage d'étude les agriculteurs d'où la proposition de proposer à la place plusieurs visites d'études plus courtes sur différentes thématiques.



**[Questions/réponses/suggestions]**

**Dominique TESSEYRE** suggère dans l'approche de sensibilisation des élus de bien mettre en avant tous les services rendus par ces prairies, et de bien insister sur l'enjeu de gestion publique sur la problématique de gestion des crues, sur l'intérêt de maintenir ces champs d'expansion de crue notamment dans un contexte où le climat change.

**Laurie VASSELIN** ajoute aussi l'enjeu Eau potable, en pensant notamment au point de captage d'eau potable de la zone humide de l'Isle Jourdain. L'approche auprès des élus ne sera en effet pas du tout l'approche technique d'aujourd'hui.

**Julie FLEURIAULT** propose d'accompagner dans l'organisation de ces sessions de formation auprès des élus puisqu'au Pays ils sont en contact direct avec eux. L'idée d'organiser une formation ensemble serait pertinente.

**André PORNON** revient sur le fait que ces prairies sont prises dans un contexte économique et que sans les aides, elles risquent de disparaître. Il est important de trouver quelque chose qui les distinguent et leur donne une valeur, notamment la diversité des espèces (dont les dicotylédones) sur la santé des animaux. Cette piste serait à creuser pour donner une valeur ajoutée à ce foin en dehors simplement des taux d'azote et de cellulose.

**Laurie VASSELIN** acquiesce que les propriétés médicinales de ces prairies seraient à considérer davantage.

**Laurie VASSELIN** clôture en disant que le diaporama sera transmis en même temps que le présent compte rendu détaillé et diffusera éventuellement l'enregistrement visio sur demande pour ceux qui sont arrivés en cours de présentation.

Elle remercie tous les participants, financeurs, les acteurs du territoire dans leurs travaux respectifs de faire vivre ce projet et aider à maintenir ces prairies, de faire en sorte que leur place soit davantage reconnue.